Zeitschrift: Dissonance
Herausgeber: Association suisse des musiciens
Band: - (2002)
Heft: 78

Rubrik: Rubrique ASM

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Fête des musiciens 2003

Le Comité de l'ASM a décidé que la fête des musiciens 2003 aura lieu à Chiasso, Lugano et Bellinzone, du 19 au 21 septembre 2003. L'Assemblée générale aura lieu le 20 septembre, à Lugano. Il s'agira d'une fête dans le style traditionnel des fêtes ASM, avec des commandes d'œuvres et une mise au concours. Vous trouverez la mise au concours ainsi que d'autres informations sur la fête sur le site internet de l'Association www.asm-stv.ch.

MISE AU CONCOURS POUR LA FÊTE DES MUSICIENS LUGANO 2003

qui aura lieu du 19 au 21 septembre 2003 à Chiasso, Lugano et Bellinzone avec l'Orchestre de la Suisse italienne, le Chœur de la radio suisse italienne et les ensembles Oggimusica, Novecento et Algoritmo (de Rome).

À Lugano, le thème de la fête sera tout simplement la musique. Le Comité de l'Association Suisse des Musiciens aimerait d'une part donner un petit aperçu de la création contemporaine en Suisse et d'autre part présenter la vie musicale du Tessin en impliquant des ensembles indigènes. L'ensemble romain Algoritmo viendra élargir la palette au-delà des frontières nationales.

Dans ce but, le comité a passé une série de commandes (pour l'ensemble Oggimusica et le Chœur) et lance **une mise au concours** pour des œuvres :

1. pour l'Orchestre de la Suisse italienne (direction Olivier Cuendet)
   distribution : 2-2-2-2 / 2-2-0-0 (max 4-2-3-1), Pk, Tp / 8-8-5-4-3, év. avec un soliste
2. pour l'ensemble Algoritmo
   distribution : fl., kl., vl., vc., piano, perc. (avec direction)

Les dossiers sont à faire parvenir avant le 28 février 2003 à

Association Suisse des Musiciens
Av. du Grammont 11bis
Case postale 177
1000 Lausanne 13

Adresses e-mail

Suite à la demande – justifiée – de quelques membres, nous allons introduire dans la liste des membres 2003 les adresses e-mail pour autant qu'elles nous soient connues. C'est pourquoi le secrétariat lance un appel à tous les membres qui possèdent une adresse e-mail pour qu'ils la communiquent avant le 31 décembre à notre adresse : asm-stv@span.ch.

Article constitutionnel 69 sur l'encouragement à la culture

La nouvelle Constitution votée en 1999 prévoit à son article 69 de nouvelles dispositions concernant l'encouragement à la culture. Un groupe de pilotage mis en place par l'OFC planche actuellement sur la création d'une nouvelle loi répondant à cet article. L'ASM a répondu à une pré-consultation concernant le document de travail émis par le groupe de pilotage. Vous trouverez notre prise de position sur le site internet de l'Association.

Prix Nicati : Concours international d'interprétation de musique contemporaine

La Fondation Nicati-de-Luze organise en collaboration avec l'Association Suisse des Musiciens (ASM) et la Haute école de musique et d'art dramatique Berne/Bienne (HEM) ainsi qu'avec l'Édition Musicale Suisse (EMS) un concours d'interprétation de musique contemporaine ouvert aux solistes professionnels, sans limite d'âge. Le prix est doté d'une somme de 30 000 €. Le concours aura lieu à Bienne, du 30 septembre au 5 octobre 2003. Toutes les œuvres jouées doivent avoir été composées après 1945, dont une au moins par un musicien suisse.

Le règlement ainsi qu'une formule d'inscription peut être trouvée sur le site www.nicati.ch. Les inscriptions doivent être adressées jusqu'au 31 mai 2003 (date du timbre postal) à l'adresse suivante :

Concours Nicati
Association Suisse des Musiciens
Avenue du Grammont 11bis
Case postale 177
CH-1000 Lausanne 13.